

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An Deux Mil Vingt Six, trente avril à 19 heures 15, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué en date du 17 avril 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal à la Mairie de Fumel, sous la présidence de **Monsieur Jean-Louis COSTES**.

**Présents** : Monsieur Jean-Louis COSTES, Madame Marie-Lou TALET, Monsieur Michel MARSAND, Madame Josiane STARCK, Monsieur Gérard BEUVELOT, Madame Caroline SOTTY, Monsieur Francis ARANDA, Madame Maryse SICOT, Monsieur Jérôme LARIVIÈRE, Madame Annick ALBINO, Monsieur Christian REBOIS, Madame Sylvette LACOMBE, Monsieur Philippe ROUSSILLES, Monsieur Oscar FERREIRA, Madame Ida HIDALGO, Monsieur Thierry DINIZ, Monsieur Amandio LINHAS, Monsieur Frédéric RAYNAL, Madame Marion BRIGNOLI, Monsieur Olivier SOTTORIVA, Madame Céline STREIFF, Madame Mirna BARADA, Monsieur Simon LAUGUEUX.

**Absents excusés** : Madame Guylaine MATIAS a donné pouvoir à Madame Josiane STARCK, Madame Sylvie LESCOUZÈRES a donné pouvoir à Madame Sylvette LACOMBE, Madame Sandrine GÉRARD a donné pouvoir à Monsieur Frédéric RAYNAL.

**Absents** : Monsieur Ahmed EDOUIDI.

**Madame Marion BRIGNOLI** a été nommée Secrétaire de séance.

. Nombre de conseillers en exercice	: 27
. Nombre de conseillers absents	: 4
. Nombre de conseillers présents	: 23
. Nombre de pouvoirs	: 3
. Suffrages exprimés	: 26

-----  
**OBJET : BUDGET DE LA COMMUNE DE FUMEL - APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2026.**

**Monsieur le Maire** propose d'adopter le Budget Primitif 2026 de la commune de Fumel et donne lecture du document budgétaire annexé à la présente note de synthèse.

Il rappelle le montant des propositions nouvelles du Budget primitif de l'exercice 2026 :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses en euros	6.636.424,15	2.304.904,76
Recettes en euros	6.636.424,15	2.085.069,46

Monsieur le Maire rappelle les montants du budget total par section avec les Restes À Réaliser :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses en euros	6.636.424,15	dont 0,00 de RAR	3.119.024,57	dont 814.119,81 de RAR
Recettes en euros	6.636.424,15	dont 0,00 de RAR	3.119.024,57	dont 1.033.955,11 de RAR

Après avoir entendu cet exposé,  
Le Conseil Municipal

1. approuve l'adoption du Budget Primitif 2026 de la commune de Fumel aux chiffres ci-dessus exposés ;
2. autorise le Maire à procéder, au titre de l'exercice budgétaire 2026, à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section ;
3. constate que la présente délibération a été adoptée par 26 voix pour, à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme  
Fumel, le 30 avril 2026



Jean-Louis COSTES, Maire de Fumel

Signé par



Marion BRIGNOLI, Secrétaire de séance

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture, d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : 9 rue Tastet 33000 Bordeaux, ou par voie dématérialisée à l'adresse <https://www.telerecours.fr/>).